

La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre

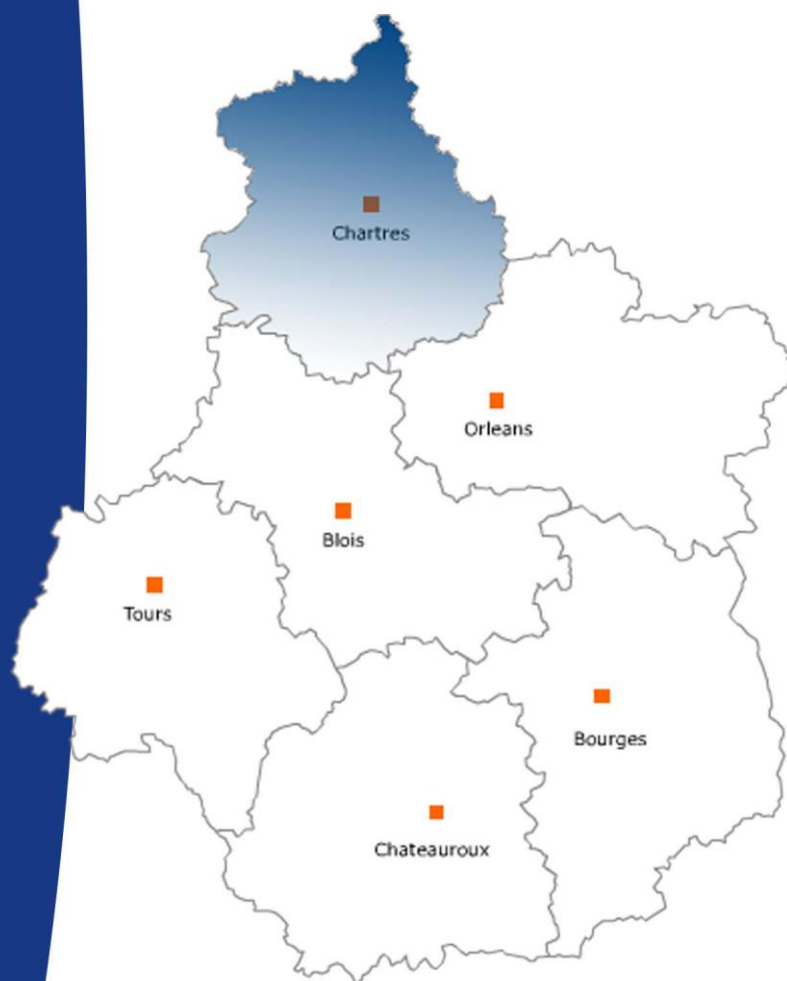


PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE

Octobre 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

Hors-Série : Bilan d'étape de la zone de sécurité prioritaire à Dreux



Sommaire :

- **Editorial** du Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN
- **Historique** de la ZSP
- **Points de vue** d'élus et de chefs de service de l'Etat sur la ZSP
- **Bilan** des six premiers mois du volet « sécurité »
- **Bilan** des six premiers mois du volet « prévention »
- **Interview** de J-P Raoul, délégué à la cohésion police-population



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir – *Hors-série* - Octobre 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en Eure-et-Loir
Crédits photos : services de l'Etat en Eure-et-Loir



« Voilà déjà plus de six mois que la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Dreux a été mise en place sur les quartiers du Lièvre d'or, de la Croix Tiénac et des Oriels. Comme annoncé le 14 mars dernier lors de la réunion d'installation, une réunion de bilan d'étape réunissant tous les acteurs impliqués se tiendra à cette occasion le 19 octobre au centre culturel du Lièvre d'Or. Le temps est en effet venu de dresser un premier bilan de ce qui a été réalisé, des améliorations dont ont pu bénéficier ces quartiers et de dessiner le chemin qui reste à parcourir. Les Rencontres de la sécurité organisées dans toute la France du 16 au 19 octobre sont l'occasion d'effectuer ce point d'étape.

Les premiers résultats sont encourageants. La ZSP prend en compte les attentes des habitants et contribue à la baisse du sentiment d'insécurité en perturbant le quotidien des délinquants et en réaffirmant fortement la présence de l'Etat et la permanence des lois de la République sur ce territoire. Au-delà de l'agglomération drouaise, tout le département bénéficie du démantèlement de réseaux de trafic de stupéfiants et d'économie souterraine.

La mise en place d'une Cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité (CCOFS) tout comme la création par le Procureur de la République d'un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) ont permis d'assurer une meilleure coopération entre les différents acteurs. La création en janvier 2012 d'une antenne du Groupement d'intervention régional (GIR) et le renforcement des effectifs de police en septembre 2013 illustrent également l'intensification qu'a connue la lutte contre la délinquance dans ces quartiers. Les résultats enregistrés sont très positifs : démantèlement



de trafics, baisse significative des faits de délinquance constatés et dans le même temps hausse de 80% du taux d'élucidation.

Mais le travail des policiers serait vain sans un important effort de prévention de la délinquance. Je le répète souvent : la ZSP est une structure à deux jambes, alliant répression et prévention. Les acteurs de la prévention, réunis au sein d'une Cellule de coordination opérationnelle du partenariat (CCOP), ont engagé un important chantier dans ce domaine, soutenus par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et des financements issus des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Leur action s'étend utilement à des domaines complémentaires, comme la lutte contre les addictions, la promotion de la laïcité, voire la lutte contre le chômage des jeunes, via les Emplois d'avenir dont le Sous-préfet de Dreux assure efficacement la promotion.

Nous devons cependant garder à l'esprit que la lutte contre une délinquance enracinée et le retour à une relation apaisée entre police et population prennent du temps. Ils reposent sur une coordination toujours plus étroite entre la justice et la police et sur un renforcement du partenariat avec les collectivités locales et les associations.

Les attentes de nos concitoyens, et tout particulièrement celles des habitants de la ZSP, demeurent fortes et l'Etat et les collectivités se doivent d'y répondre. C'est pourquoi les conclusions de la réunion de bilan d'étape du 19 octobre serviront à améliorer ce qui a déjà été entrepris et à mettre en œuvre de nouvelles actions. »

Historique de la ZSP de Dreux

► 2012 ◀	
► Juin	Visite du Ministre de l'Intérieur à Dreux
► Juillet	Création des ZSP
► Octobre	Envoi du dossier de candidature de la ZSP de Dreux
► 15 novembre	Annonce de l'instauration d'une ZSP à Dreux
► 2013 ◀	
Depuis janvier	Accompagnement renforcé et préparation à la prise de poste des jeunes demandeurs d'emploi de la ZSP par la mission locale
► 11 février	Réunion de présentation de la ZSP aux élus
► 14 mars	Réunion d'installation en présence de tous les acteurs impliqués
► 14 mars	Installation de la Cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité (COFS)
► 20 mars au 9 avril	Présence de deux sections CRS sur la ZSP
► 8 avril	Installation de la Cellule de coordination opérationnelle du partenariat (CCOP)
► 8 au 12 avril	Village de la sécurité routière au collège Pierre et Marie Curie
► 21 mai	Journée « sécurité routière pour tous » dans la ZSP
► 28 mai au 17 juin	Présence de deux sections CRS et de trois motards de l'Unité motocycliste zonale (UMZ) sur la ZSP
► 4 septembre	Présentation du dispositif préparatoire aux concours des finances publiques en faveur des candidats de la ZSP
► 9 octobre	Réunion du groupe de travail « Citoyenneté Tranquillité publique » de la CCOP
► 16 octobre	Présentation du jeu « l'Arbre à défis » de sensibilisation aux questions de religion et de laïcité dans 2 écoles de la ZSP
► 19 octobre	Réunion bilan d'étape en présence de tous les acteurs impliqués
► 19 octobre	Les acteurs de la sécurité et de la prévention vont au contact du public à Dreux, à l'occasion des rencontres de la sécurité

Points de vue



*Patrice OLLIVIER-MAUREL
Procureur de la République - Chartres*

« Le 8 mars 2013 a été mis en place un Groupe Local de Traitement de la délinquance. Ce GLTD se réunit une fois par mois sous mon autorité. Il a pour vocation de traiter des aspects relevant de la police judiciaire et agit en concertation avec la cellule de coordination des forces de sécurité intérieure. Y participent le Directeur Départemental de la Sécurité Publique d'Eure et Loir, le commissaire chef de la circonscription de sécurité publique de Dreux, la Directrice Interrégionale de Police Judiciaire d'Orléans, le chef du GIR centre et le chef d'antenne

de Dreux, le colonel commandant le groupement de gendarmerie d'Eure et Loir et le commandant de la compagnie de gendarmerie de Dreux. »

Points de vue



*Gérard HAMEL,
Maire de Dreux*

« Les élus sont heureux que la ville de Dreux ait été retenue pour la mise en place de la Zone de Sécurité Prioritaire, car loin de stigmatiser l'image de certains quartiers de la ville, nous pensons, que ce dispositif permettra de mieux mobiliser les moyens de l'État (Police, Justice et Ministère des Finances) au profit des Drouais. Nous l'avons vu avec la création des GIR (Groupes d'Intervention Régionaux), cette concentration des forces est plus efficace pour lutter contre la délinquance et tous les trafics alimentant l'économie souterraine.

Nous savons pertinemment que certains « vendeurs de mort », utilisent quotidiennement notre territoire pour se livrer à des trafics de stupéfiants allant jusqu'à utiliser de très jeunes mineurs comme guetteurs, qui seront demain de futurs consommateurs. Certains sont particulièrement exposés dans certaines résidences et rues de la ville. Cela est inacceptable.

Pour lutter contre les trafics qui gangrènent la vie quotidienne des quartiers, nous approuvons donc sans réserve ce dispositif car notre priorité est et sera toujours de protéger les Drouais, leurs familles et leurs enfants. »



*Mina DAOUDI
Directrice de la Mission locale du Drouais*

« Comme vous le savez la mission locale vise à accompagner les jeunes déscolarisés dans leurs démarches d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle. Nous effectuons treize permanences décentralisées par semaine dans les quartiers de Dreux et Vernouillet dont cinq en ZSP. Près de 2000 jeunes suivis par nos services résident sur les villes de Dreux et Vernouillet, dont 500 jeunes en ZSP. 65% de nos jeunes n'ont aucun diplôme.

Chaque jour, nous rencontrons des jeunes aussi ayant des problèmes avec la justice. C'est pourquoi, nous avons décidé de créer un Projet de prévention contre la délinquance et la récidive. Depuis septembre, nous avons recruté une conseillère justice dédiée à cette action financée par l'Etat (FIPD) et la ville de Dreux. Cette action vise à accompagner les jeunes sous main de justice en partenariat avec la PJJ et le SPIP, les jeunes à la maison d'arrêt de Chartres et à augmenter le nombre d'agréments TIG sur notre territoire afin de proposer une solution alternative à ces jeunes. »

Points de vue



Daniel FRARD

Conseiller général du canton de Dreux-Sud et maire de Vernouillet

« Tout en me réjouissant de l'arrivée d'effectifs nécessaires à notre zone police, je veux souligner la démarche partenariale large mise en place autour des problématiques de sécurité sur les quartiers concernés par la ZSP de Dreux et appeler de mes vœux que cette démarche puisse s'étendre des quartiers prioritaires expérimentaux à l'ensemble de la zone police de Dreux dans une démarche intégrant toutes les collectivités locales concernées, au quotidien, pour l'amélioration

de la sécurité pour tous nos concitoyens. »



Michel REYMONDON

Directeur académique des services de l'Éducation nationale

« Dans la zone de sécurité prioritaire de Dreux, les établissements scolaires, lycées, collèges et écoles font preuve d'un fort engagement en faveur des jeunes et développent pour cela des actions qui associent de nombreux participants : les autres services de l'État, les associations, les parents d'élèves.

Parmi ce foisonnement, quelques réalisations méritent d'être soulignées :

- La mise en place d'une classe passerelle à l'école maternelle Florian la Fontaine dans le quartier des Oriels,
- Le dispositif « internat d'excellence » au lycée Branly de Dreux,
- La sensibilisation des collégiens aux conséquences d'une inscription de mention au casier judiciaire, au collège Pierre et Marie Curie de Dreux,
- La mise en place d'aide à la scolarité au collège Taugourdeau de Dreux, financée par le CUCS,
- Le dispositif de la mallette des parents,
- L'accompagnement éducatif avec 1 209 heures (44 733 €) dans le 2nd degré et 1 178 heures (soit 28 272 €) dans le 1^{er} degré. »

Bilan des six premiers mois du volet « sécurité » de la ZSP



Les quartiers des Oriels, de la Croix-Tiénac et du Lièvre d'Or ont été retenus par le Gouvernement dans le cadre de la deuxième vague de création de Zones de sécurité prioritaires (ZSP) en raison d'un fort ancrage sur ces territoires du trafic de stupéfiants et de voitures volées, de la présence de phénomènes de violences urbaines et d'incivilités récurrents et, plus généralement, de la persistance d'une économie souterraine active.

La « méthode ZSP » en matière de sécurité consiste à renforcer la collaboration entre acteurs de la sécurité et à concentrer les efforts de la police sur un nombre réduit d'objectifs, afin d'obtenir, par là-même, des résultats concrets, au bénéfice de la population. L'enjeu sur le terrain est d'obtenir un effet multiplicateur grâce à l'action conjointe des services, chacun apportant son savoir-faire et sa « valeur ajoutée » au dispositif global.

Sur la ZSP de Dreux, cette méthode s'est traduite par la création d'une Cellule opérationnelle des forces de sécurité (CCOFS) présidée conjointement par le Préfet et le Procureur de la République et réunissant tous les acteurs concernés (police nationale, gendarmerie, information générale, renseignement intérieur, administration fiscale, douanes, inspection du travail, etc.).



Des forces mobiles ont de plus été mobilisées par deux fois sur une période de plusieurs jours afin d'effectuer des contrôles approfondis et prolongés. Dix-sept nouveaux fonctionnaires de police sont enfin venus renforcer le commissariat de Dreux en septembre 2013.

Les forces de sécurité s'appuient par ailleurs sur le travail de structures préexistantes : l'antenne drouaise du Groupe d'intervention régional (GIR), créée en janvier

2012, et le comité départemental opérationnel anti-fraude (CODAF).

Bilan des six premiers mois du volet « sécurité » de la ZSP

Entamé dès avant la création officielle de la ZSP, ce travail de concentration de moyens et de partenariat a déjà débouché sur des résultats tangibles, appréciables à l'aune des statistiques de la délinquance sur la période du 1^{er} janvier au 31 août 2013.

Ainsi, au cours des huit premiers mois de l'année, une baisse de 6% du nombre de faits de délinquance a été enregistrée par rapport à la même période en 2012. Dans le même temps, le taux d'élucidation des faits a bondi de 83%. Il s'établit à 54% sur les huit premiers mois de 2013.



Une analyse plus détaillée de ces faits de délinquance permet de se rendre compte que les « coups et blessures » (les atteintes volontaires à l'intégrité physique) sont en forte baisse (-13,5%), de même que les atteintes aux biens (-10,5%).

Pendant la deuxième partie de l'année 2013, la priorité demeurera le démantèlement des trafics et un effort particulier sera entrepris pour traiter la problématique des véhicules brûlés et des refus d'obtempérer sur la ZSP.

Quelques affaires marquantes :



27 mars 2013 : arrestation de deux habitants drouais dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants (saisie de 273 kg de résine de cannabis)

29 mars 2013 : interpellation d'un individu dans le cadre d'une enquête sur un auteur réitérant de vols de véhicules avec violence (*car-jacking*), de vol par effraction et de cambriolage avec violence.

27 mai 2013 : découverte d'un trafic de véhicules volés dans des entrepôts clandestins

28 mai 2013 : interpellation de cinq individus dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants et de recel de vol (11 kg de stupéfiants saisis et sept téléviseurs LCD découverts).



17 septembre 2013 : interpellation de trois individus dans le cadre d'une affaire de trafic de véhicules commis en bande organisée (19 véhicules volés identifiés) donnant lieu à une saisie de trois véhicules, de 1,9 kg d'herbe de cannabis, de 15g d'héroïne et d'une arme de chasse.

15 octobre 2013 : interpellation d'individus en possession de 1,8 kg de résine de cannabis dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants

Bilan des six premiers mois du volet « prévention » de la ZSP



L'effort de prévention de la délinquance est essentiel. Il est le complément nécessaire de la répression, qui sinon serait vaine. C'est pourquoi, dès la création des Zones de sécurité prioritaire (ZSP), le volet « prévention de la délinquance » a été traité sur un pied d'égalité avec le volet sécurité.



Le volet « prévention » est conduit de façon partenariale par la Cellule de coordination opérationnelle du partenariat (CCOP). Elle associe l'ensemble des acteurs concernés (mairie de Dreux, conseil général, police nationale, éducation nationale, service pénitentiaire d'insertion et de probation, pôle emploi, bailleurs sociaux, caisse d'allocations familiales, etc.).

Dès le lancement de la ZSP, la CCOP s'est attelée à établir un diagnostic territorial, sur la base des contributions de l'ensemble des partenaires. Mettant l'accent sur les réponses à apporter en matière d'éducation, de soutien à la parentalité, d'emploi et de citoyenneté, il a permis d'établir un plan d'action détaillé, arrêtant des initiatives prioritaires : lutte contre le décrochage scolaire, prévention de la récidive, soutien à la parentalité, renforcement du lien police-population, accompagnement individualisé vers l'emploi, mieux vivre ensemble, etc.

Le volet « prévention de la délinquance » est aujourd'hui entré dans une phase de suivi thématique des actions menées sur la ZSP. Pour accentuer son volet opérationnel, quatre groupes de travail ont été créés. Ils traiteront des thèmes suivants : citoyenneté et tranquillité publique, parentalité et réussite éducative, prévention de la récidive et emploi. L'objectif de cette nouvelle organisation est d'expérimenter de nouvelles actions par le biais des échanges thématiques et d'en favoriser un suivi plus fin. La CCOP plénière se réunira désormais de façon semestrielle.

Les actions de prévention de la délinquance dans la ZSP s'appuient sur les moyens et personnels résultant de partenariats déjà existants avec les collectivités territoriales, notamment à travers le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Dreux et les dispositifs existants en milieu scolaire.

Bilan des six premiers mois du volet « prévention » de la ZSP

Sur la base des orientations nationales pour la prévention de la délinquance, les associations se sont engagées pendant les six premiers mois d'existence de la ZSP dans des actions visant à développer :

- la sensibilisation des jeunes au respect des autres, la responsabilisation par le biais du sport ou de la musique ;
- l'apprentissage de la citoyenneté auprès des jeunes ;
- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice ;
- la place des femmes dans les quartiers en favorisant l'échange avec les autorités (police nationale, municipale et pompiers) et la découverte des institutions.

L'Etat soutient financièrement ses initiatives, notamment grâce au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et aux fonds issus du Contrat urbain de cohésion social (CUCS).

Des champs complémentaires ont été abordés, telles la lutte contre les discriminations, la lutte contre les addictions, la laïcité, l'accessibilité aux concours de la fonction publique ou la sécurité routière.



La mission locale de Dreux suit par ailleurs 534 jeunes de la ZSP et une trentaine ont déjà signé un contrat Emploi d'avenir. Le dispositif « Emplois d'avenir », qui concerne les jeunes de moins de 25 ans peu ou pas diplômés, sera bientôt utilement complété par celui des emplois francs, visant les moins de trente ans quel que soit leur niveau d'études. Le Gouvernement a en effet décidé d'étendre ce dispositif à la Zone urbaine sensible de Dreux-Vernouillet-Sainte-Gemme-Moronval.

Exemples d'actions mises en œuvre :

- Responsabilisation de jeunes par le sport : sensibilisation sur les apports éducatifs du sport (sommeil, alimentation, repos, effort)
- Sensibilisation à travers la musique aux méfaits de la chicha et de la drogue, au danger de rodéos et au respect des agents dans leur fonction
- Action de découverte des institutions (police nationale, police municipale, pompiers)
- Présence d'un village de la sécurité routière au collège Pierre et Marie Curie à Dreux du 8 au 12 avril 2013
- Campagne radio « anti rodéos » sur RTV en juin 2013
- Mise en place du dispositif préparatoire aux concours des finances publiques en faveur des candidats de la ZSP
- Sensibilisation des enfants de la ZSP aux thématiques de la religion et de la laïcité par un jeu de société

Interview de J-P. RAOUL, Délégué à la cohésion police-population



1/ Vous venez d'être nommé délégué à la cohésion police-population sur la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Dreux, pouvez vous nous décrire votre parcours ?

J'ai déjà une connaissance fine de l'agglomération drouaise puisque je suis entré dans la police en juin 1977 comme enquêteur au commissariat de Dreux et y suis resté jusqu'en 1991. Je quitte ensuite Dreux pour intégrer la sûreté départementale des Yvelines, à l'antenne des mineurs de Mantes-la-Jolie, après être sorti de l'école supérieure des inspecteurs de la police nationale de Cannes-Ecluse. J'ai par la suite rejoint le commissariat de Mantes-la-Jolie et ai été nommé capitaine de police en 2000. Le commissaire Doré m'a ensuite contacté alors qu'il cherchait un candidat connaissant le terrain pour le poste de délégué à la cohésion police-population sur la ZSP. J'ai tout de suite dit oui.

2/ Pouvez-vous nous décrire vos fonctions ?

J'assume sous l'autorité du chef de circonscription, le commissaire Doré, un renforcement du lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de police. Le délégué à la cohésion police-population se doit d'être accessible aux habitants, d'écouter leurs doléances et de désamorcer les conflits naissants avec l'institution policière. A ce titre il doit faire preuve de pédagogie pour expliquer le périmètre d'intervention des policiers. Je travaille notamment en lien avec les instances locales de partenariat : les bailleurs sociaux, le comité de quartier et le délégué du préfet.

3/ Comment se sont déroulés vos premiers contact avec les habitants de la ZSP ?

Les premiers contacts ont été très bons. Les gens apprécient que l'on aille à leur rencontre et qu'on les écoute. Nous discutons de leurs difficultés et essayons de trouver une solution. Ils apprécient d'autant plus l'institution policière. Pour eux, c'est quelque chose de nouveau et de très positif.

4/ Comment perçoivent-ils l'évolution de leur quartier depuis la mise en place de la ZSP ?

Même si peu de gens sont au courant que leurs quartiers ont intégré une Zone de sécurité prioritaire, les échos que je perçois sont positifs. Les habitants constatent une amélioration de la qualité de vie ces derniers temps. Ils ressentent un sentiment de sécurité plus important qu'auparavant. La rénovation urbaine a également joué. Les quartiers sont plus calmes et c'est quelque chose d'apprécié.